

**L'Archidiocèse du Canada,  
Église orthodoxe en Amérique  
Assemblée archidiocésaine  
2014**



**MANUEL DU DÉLÉGUÉ**

**Apportez ce manuel à l'Assemblée archidiocésaine et veuillez le  
consulter lors des Séances plénières**



## AVANT-PROPOS

Le Comité de planification de l'Assemblée a préparé ce Manuel du délégué pour vous aider à comprendre le rôle, la structure, les procédures et les caractéristiques particulières de l'Assemblée 2014 de l'Archidiocèse du Canada de l'Église orthodoxe en Amérique.

Cette Assemblée se tiendra à l'Hôtel DoubleTree by Hilton de Gatineau-Ottawa [http://www.hiltonhotels.com/fr\\_FR/doubletree-by-hilton/](http://www.hiltonhotels.com/fr_FR/doubletree-by-hilton/) - le 2 octobre 2014.

En ce manuel sont aussi présentées vos responsabilités en tant que délégué, ainsi que les procédures relatives à votre préparation en vue de et votre participation à l'Assemblée archidiocésaine. Veuillez l'imprimer et en apporter une copie avec vous à l'Assemblée.

Nous vous souhaitons à l'avance la bienvenue à l'Assemblée 2014 et espérons dans la prière que ce rassemblement sera porteur de sens et fructueux pour l'Archidiocèse du Canada.

# Table des matières

- 1. Lettres de bienvenue*
- 2. Introduction*
- 3. Rôle de l'assemblée archidiocésaine*
- 4. Caractéristiques et structures de l'Assemblée archidiocésaine 2014*
- 5. Célébrations liturgiques*
- 6. Instructions à l'intention des délégués et des observateurs*
- 7. Participation du délégué*
- 8. Repas*
- 9. Information concernant l'hôtel*
- 10. Après l'Assemblée*
- 11. Questions et préoccupations*
- 12. Ordre du jour prévu*



## ASSEMBLÉE ARCHIDIOCÉSAINÉ 2014

*« Je suis le bon berger; je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là, il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. »*

Votre Béatitude, Révérends Pères, frères et sœurs en Christ,

Je vous salue avec amour, alors que nous nous rassemblons cette semaine à Gatineau au Québec pour notre Assemblée archidiocésaine 2014. Cette Assemblée extraordinaire de notre Archidiocèse a pour but principal la nomination du candidat au siège d'Archevêque d'Ottawa et du Canada, laquelle sera transmise au Saint Synode des évêques de l'Église orthodoxe en Amérique (ÉOA).

Le slogan que nous avons choisi pour cette Assemblée nous introduit au cœur même de la raison d'être de l'œuvre apostolique de l'Église orthodoxe : *« Je suis le bon berger; et je connais mes brebis, et elles me connaissent »*. La décision que nous prendrons aujourd'hui devrait viser à renforcer la foi orthodoxe en Amérique du Nord et à la manifester par notre travail dans les communautés paroissiales locales et notre Église locale du Canada.

Nous sommes honorés d'avoir notre primat et locum tenens de l'Archidiocèse du Canada, le métropolitain Tikhon, pour nous conduire dans la prière et nous orienter dans ce processus de nomination du candidat au poste de hiérarque dirigeant de l'Archidiocèse du Canada. Je désire vous demander vos prières, ainsi que de vous rassembler en Église pour rendre grâces à Dieu – Père, Fils et Saint Esprit – pour Son amour, Sa confiance en notre qualité de bons serviteurs de Son Église et pour les bénédictions qu'Il nous a accordées et nous accordera.

Prions afin que nos délibérations soient menées dans l'amour, la patience et le respect mutuel. Je prie pour que cette Assemblée soit véritablement un événement porteur de sens dans la vie de notre Archidiocèse, pour que chaque participant soit rempli de l'amour, de la joie et de la paix de Dieu qu'il rapportera avec lui dans sa communauté et partagera avec ses frères et sœurs en Christ.

En Christ,

+ IRÉNÉE Évêque de Québec/Bishop of Québec  
Administrateur de l'Archidiocèse du Canada (ÉOA)  
Administrator of the Archdiocese of Canada (OCA)



## ASSEMBLÉE ARCHIDIOCÉSAIN 2014

*« Je suis le bon berger; je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là, il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. »*

Votre Béatitude, Votre Excellence, Révérends Pères, frères et sœurs en Christ,

Le Comité d'organisation de l'Assemblée 2014 vous souhaite avec joie la bienvenue à ce rassemblement extraordinaire de notre Archidiocèse. Une tâche bénie nous attend, soit demander au Saint Esprit de nous guider dans ce processus **d'une nomination officielle au siège d'Archevêque d'Ottawa et du Canada, laquelle sera transmise au Saint Synode des évêques de l'Église orthodoxe en Amérique (ÉOA).**

Le Comité a porté son choix sur l'Hôtel et centre de conférence DoubleTree Gatineau-Ottawa (appelé auparavant Château Cartier), soit le site de notre Assemblée 2013 qui a été apprécié par les participants. C'est un établissement dûment équipé qui rencontre nos besoins. Par ailleurs, puisque nous nous rassemblons, nous profitons de l'occasion pour tenir également la réunion d'automne du Conseil archidiocésain le 1<sup>er</sup> octobre 2014 et la Synaxe annuelle des membres du clergé le 3 octobre 2014.

Nous saluons tous les participants dans l'amour, avec l'espoir que les installations vous seront agréables et que vous apprécierez la rencontre fraternelle avec vos frères et sœurs en Christ!

Amour en Christ,

Mary Ann Lopoukhine, présidente du Comité d'organisation

## 2. Introduction

L'Assemblée archidiocésaine 2014 a été convoquée par Sa Béatitude Tikhon, Archevêque de Washington, Métropolitain de toute l'Amérique et du Canada, Locum Tenens de l'Archidiocèse du Canada.

L'Église se rassemble régulièrement pour diverses raisons : prier ensemble, parler de l'état des affaires ecclésiales, mettre en nomination et élire nos dirigeants, ainsi que prendre des décisions concernant les priorités en ce qui a trait à l'avenir de notre Église. À l'occasion de cette Assemblée particulière, nous nous rassemblons dans un but principal : **une nomination officielle au siège d'Archevêque d'Ottawa et du Canada, laquelle sera transmise au Saint Synode des évêques de l'Église orthodoxe en Amérique (ÉOA).**

Après le vote sur la résolution en regard de la nomination, chaque paroisse aura l'occasion d'exprimer ses espoirs et attentes principales quant au futur développement de l'Archidiocèse du Canada. **Par conséquent, il est demandé à chaque paroisse de tenir une discussion au sujet de leurs attentes concernant l'avenir de l'Archidiocèse et, en utilisant l'adresse courriel [secretary@archdiocese.ca](mailto:secretary@archdiocese.ca), de faire parvenir à l'attention du Comité d'organisation de l'Assemblée un bref paragraphe écrit (3 à 5 phrases).**

Cette Assemblée est, pour les fidèles de l'Archidiocèse, une occasion source de bénédiction à la fois de réfléchir sur notre passé et de travailler en vue du développement et de la croissance de notre cher Archidiocèse du Canada et de l'ÉOA dans son ensemble.

Nous devons nous remémorer cette vision de l'ÉOA et de notre Archidiocèse en particulier, à savoir une Église et un Diocèse authentiquement orthodoxe et typiquement nord-américains quant à leur caractère et leur gouvernement. Nous devons nous remettre en mémoire cet héritage qui nous a été transmis et le redécouvrir à mesure que nous allons de l'avant. Nous devons nous souvenir de ceux – évêques, prêtres, diacres, moniales et moines, laïcs féminins et masculins – qui ont apporté l'Orthodoxie en Amérique du Nord et plus particulièrement au Canada.

Au cours des 30 dernières années, l'Archidiocèse du Canada a rencontré de nombreuses épreuves et s'est développé jusqu'à devenir un corps ecclésiastique pleinement opérationnel comptant plus de 60 communautés desservies par environ 70 membres du clergé, ainsi que par un archipasteur à plein temps ayant un bureau, une résidence et une cathédrale archidiocésaine.

Alors que nous nous rassemblons à l'occasion de cette Assemblée extraordinaire, nous devons certes avoir en mémoire notre passé, mais aussi réfléchir sérieusement et prier en ce qui concerne notre avenir. Être un (une) délégué(e) à l'Assemblée archidiocésaine est un honneur et une responsabilité. Vous avez été choisi(e) par votre paroisse ou institution pour agir en son nom et pour prendre des décisions concernant l'avenir de notre Archidiocèse. Nous devrions tous nous préparer dans la prière, le jeûne et le

repentir, ainsi que chercher à faire la Volonté de Dieu.

Veillez également consacrer du temps avant l'Assemblée à :

- Revoir ce Manuel et cet Ordre du jour pour vous familiariser avec le mode de fonctionnement de l'Assemblée et avec ce qui adviendra lors de la Séance.
- Vous familiariser avec les Règlements administratifs archidiocésains et les Statuts de l'ÉOA (sur le site Web archidiocésain).
- Revoir la résolution proposée et être prêt à en discuter.

En tant que délégué(e), vous aurez à faire rapport à votre paroisse au sujet des résultats de l'Assemblée.

### **3. Rôle de l'Assemblée archidiocésaine**

En vertu des Statuts de l'ÉOA, le Diocèse est le corps ecclésial de base comprenant toutes les paroisses d'une zone géographique déterminée. Il est dirigé par l'évêque diocésain assisté de l'Assemblée diocésaine et du Conseil diocésain. (Article VI, Section 1)

Les Statuts stipulent qu'en plus des évêques, toutes les paroisses sont tenues d'envoyer à l'Assemblée diocésaine (dans notre cas archidiocésaine) les prêtres affectés à la paroisse et un nombre égal de délégués laïques; ils prévoient aussi une disposition quant à une représentation limitée d'institutions rattachées à l'Église. Le but de l'Assemblée est de rendre présente l'autorité conciliaire de notre Archidiocèse qui est une composante à part entière de l'Église orthodoxe en Amérique et est en communion avec les autres diocèses orthodoxes et les Églises locales du monde entier.

Les procédures ci-dessous sont mentionnées à l'Article VII des Statuts

<http://oca.org/statute>

et à l'Article 6 des Règlements administratifs archidiocésains.

<http://www.archdiocese.ca/content/archdiocesan-laws-1990>

En guise de préparation à l'Assemblée, il est spécifiquement demandé aux participants de :

- Se préparer dans la prière à l'Assemblée archidiocésaine et demander pour tous les participants le discernement, la sagesse et la direction.
- Réfléchir aux besoins actuels et futurs de notre Archidiocèse pour guider nos décisions.
- Discuter des besoins de votre paroisse, de notre Archidiocèse et de l'Église entière avec les membres de votre paroisse pour pouvoir les représenter à l'Assemblée.
- Lire l'histoire de l'Archidiocèse du Canada ou en reprendre connaissance à l'adresse <http://www.archdiocese.ca/content/history> de l'Église orthodoxe en Amérique à l'adresse



<http://oca.org/history-archives/orthodox-christians-na>,  
et des vies des saints de l'Amérique du Nord à l'adresse  
<http://oca.org/FSnasaints.asp?SID=4>

- En compagnie des membres de votre paroisse, prier pour et soutenir l'œuvre de Dieu lors de l'Assemblée archidiocésaine et dans votre vie personnelle.

Nous prions afin que la Grâce du Saint Esprit descende sur cette Assemblée et ouvre nos esprits, ainsi que nos cœurs, en vue d'accomplir la Volonté de Dieu.

#### **4. Caractéristiques et structures de l'Assemblée archidiocésaine**

L'Assemblée archidiocésaine s'ouvrira sur la célébration de la Divine Liturgie et d'un Molében. On encourage les délégués à recevoir les Saints Mystères de l'Église, manifestant ainsi leur appartenance à l'unique Corps du Christ, ainsi que leur engagement à vivre et à agir en conséquence.

Durant la première Séance plénière, Sa Béatitude le Métropolitain Tikhon et Son Excellence Monseigneur Irénée prononceront des allocutions liminaires et ouvriront l'Assemblée.

Durant la Deuxième Séance plénière (qui se tiendra le même jour) le Comité de nomination et de résolution fera la présentation d'une résolution officielle, résolution sur laquelle voteront les délégués par la suite. Pendant le dépouillement des votes, nous chanterons l'acathiste à Tous les Saints de l'Amérique du Nord.

Après le vote sur la résolution en regard de la nomination, chaque paroisse aura l'occasion d'exprimer ses espoirs et attentes principales quant au futur développement de l'Archidiocèse du Canada. **Par conséquent, il est demandé à chaque paroisse de tenir une discussion au sujet de leurs attentes concernant l'avenir de l'Archidiocèse et, en utilisant l'adresse courriel [secretary@archdiocese.ca](mailto:secretary@archdiocese.ca), de faire parvenir à l'attention du Comité organisateur de l'Assemblée un bref paragraphe écrit (3 à 5 phrases).** Ces attentes seront compilées et présentées suite au processus de vote, lors de la discussion en plénière.

Le Molében de clôture sera suivi d'un souper festif.

#### **5. Célébrations liturgiques**

Toutes les célébrations liturgiques auront lieu dans la chapelle de l'hôtel. L'Assemblée s'ouvrira à 9 h 00 sur une Divine Liturgie avec hiérarque le jeudi 2 octobre. Un Molében sera également célébré lors de l'ouverture et de la clôture de l'Assemblée. Veuillez consulter l'Ordre du jour pour prendre connaissance de la liste complète des célébrations et des détails concernant la réunion.

Tous les délégués doivent assister à ces célébrations et les chantres sont encouragés à joindre leur voix au chœur mixte. Un temps particulier est prévu pour les confessions

durant la tenue de l'Assemblée.

On demande aux membres du clergé invités à célébrer d'apporter des ornements liturgiques dorés et un couvre-chef liturgique. Les membres du clergé désirant recevoir la communion doivent apporter une étole et des manchettes dorées. Que ce soit pour célébrer ou recevoir la communion, les diacres porteront leur ensemble complet d'ornements liturgiques dorés.

Durant toute la tenue de l'Assemblée, il est demandé aux prêtres de porter soutane et rason, ainsi que leur croix pectorale. On demande aux autres membres du clergé de porter soutane et rason (le cas échéant) durant toute la tenue de l'Assemblée. Les laïcs sont priés d'être vêtus sobrement lors de toutes les célébrations et durant toute la tenue de l'Assemblée.

## **6. Instructions à l'intention des délégués et des observateurs**

### **Représentation**

Chaque paroisse et institution de l'Archidiocèse canadien de l'Église orthodoxe en Amérique doit être représentée à l'Assemblée archidiocésaine.

Les membres de l'Assemblée archidiocésaine sont :

### **D'OFFICE**

- a. l'(les) évêque(s) archidiocésain(s);
- b. le chancelier archidiocésain;
- c. le secrétaire/trésorier archidiocésain;
- d. le prêtre de la cathédrale ayant le plus d'ancienneté et les abbés de monastères;
- e. les prêtres et diacres de chaque paroisse;
- f. les prêtres n'étant pas responsables de paroisses, s'ils sont accrédités par le Conseil archidiocésain;
- g. les membres du Conseil archidiocésain et de son Comité de contrôle;
- h. les évêques à la retraite et les prêtres résidant dans l'Archidiocèse, avec droit d'assister et celui d'être voix consultative mais sans droit de vote.

Si vous avez une question concernant le statut d'un prêtre, veuillez vous adresser à l'évêque diocésain pour de plus amples précisions.

### **ÉLUS**

- a. de chaque paroisse de l'Archidiocèse ayant été autorisée à en élire, un nombre de délégués laïques égal au nombre de prêtres et diacres attachés à la paroisse;
- b. un (une) délégué(e) laïque de chaque paroisse non desservie par un prêtre, à la condition que la paroisse ait versé toutes les cotisations établies.

Les délégués laïques de l'Assemblée archidiocésaine doivent remplir les conditions suivantes pour être valablement élus, qualifiés et accrédités :

- a. être élu(e) par une assemblée paroissiale ou par le Conseil paroissial;

- b. être un membre en règle de la paroisse, âgé d'au moins dix-huit (18) ans, avoir reçu le Sacrement de Confession et de Communion au moins annuellement au cours des trois (3) dernières années dans sa paroisse;
- c. tout comme toute personne occupant quelque fonction dans l'Église, il/elle ne doit pas être une personne placée sous interdiction ecclésiastique, qui porte atteinte à la moralité, qui est mariée en-dehors de l'Église, qui est un membre d'une société secrète et/ou anti-ecclésiastique.

### **Attestation et inscription**

L'administration archidiocésaine fournit un formulaire d'attestation uniforme aux délégués laïques élus de chaque paroisse. Le prêtre de la paroisse doit ensuite envoyer au secrétaire de l'Archidiocèse le(les) nom(s) et adresse(s) du (des) délégué(s) laïque(s) un (1) mois avant la date fixée pour la tenue de l'Assemblée archidiocésaine, en y joignant le (les) formulaire(s) d'attestation portant la signature du recteur de la paroisse ou du prêtre responsable (ou celle du doyen s'il n'y a pas de prêtre à la paroisse) et celle du secrétaire de la paroisse.

Tous les délégués et observateurs sont priés de s'inscrire à l'Assemblée en complétant et en envoyant les formulaires officiels d'inscription au Bureau archidiocésain, accompagnés de tous les frais d'inscription et de ceux relatifs à la péréquation des frais de déplacement. Ces formulaires seront ensuite vérifiés et soumis à l'approbation de l'évêque. Tout problème concernant les inscriptions devrait être examiné le plus tôt possible.

Conformément aux Règlements administratifs et aux Statuts, chaque paroisse et institution envoyant des délégués doit avoir versé toutes ses cotisations (contributions financières à verser à l'Archidiocèse) pour avoir droit de vote. Toute question relative aux cotisations (contributions financière à verser à l'Archidiocèse) devrait être soumise au trésorier archidiocésain dès que possible. Tous les formulaires d'inscription sont mis en ligne sur le site Web de l'Archidiocèse à l'adresse <http://www.archdiocese.ca/content/formulaires-pour-lassemblee-archidiocésaine-2014>

À moins d'avis contraire, les délégués et observateurs doivent voir eux-mêmes à prendre les dispositions nécessaires pour ce qui est de leur réservation de chambre d'hôtel et leur transport. Pour vos réservations d'hôtel, adressez-vous directement à l'[Hôtel DoubleTree Gatineau-Ottawa](#). Le tarif spécial est de 119.00 \$ par chambre (soit environ 139.00 \$ par nuit taxes incluses). La date limite du tarif spécial est le **5 septembre 2014**; si vous faites une réservation après cette date limite, les tarifs réguliers seront appliqués.

Pour obtenir le tarif de groupe spécial, veuillez observer la marche à suivre ci-contre lorsque vous ferez vos réservations :

1. Veuillez communiquer par téléphone, télécopieur ou courriel avec l'Hôtel DoubleTree Gatineau-Ottawa tel qu'indiqué ci-dessous :
  - Ligne directe 819-778-0000

- Ligne sans frais 800-807-1088
  - Téléscripneur 819-777-2518
  - Courriel [reception@doubletreegatineau.com](mailto:reception@doubletreegatineau.com)
2. Mentionnez l'un ou l'autre des items ci-contre pour obtenir le tarif spécial :
    - **le nom de l'événement - Assemblée archidiocésaine 2014 ou**
    - **le numéro de réservation : #52450.**
  3. Au moment où vous la faites, la réservation doit être garantie. Vous devez donner un numéro de carte de crédit pour la chambre de la première nuit et les taxes. Si la réservation n'est annulée que dans les trois jours précédant l'arrivée, le montant du tarif de la chambre pour une nuit et les taxes seront portés à votre carte de crédit.

Les délégués doivent voir personnellement à tout besoin spécial, notamment quant à un séjour prolongé et à leur diète.

Lors de leur arrivée à l'Assemblée, les délégués et observateurs doivent s'inscrire à l'Assemblée et/ou à la Synaxe des membres du clergé en se rendant à la table d'inscription située dans la salle de conférence principale, soit la salle Beau Rivage A. L'inscription débutera le jeudi matin 2 octobre de 11 h 00 à 12 h 00.

Lors de leur inscription, les délégués, membres du clergé et laïcs, recevront un insigne à code couleur qu'ils doivent porter pour avoir accès à chaque Séance plénière. Des cartes à code couleur seront aussi émises pour permettre d'identifier les participants qui ont droit de vote. Des insignes seront également donnés aux observateurs, invités et bénévoles inscrits qui n'ont pas droit de vote.

Les représentants du Comité d'organisation se tiendront aux portes d'entrée de la salle de conférence et n'autoriseront l'entrée qu'aux seules personnes portant leur insigne officiel à code couleur. Les délégués, membres du clergé et laïcs, entreront par une porte et iront s'asseoir à une table qui leur a été désignée. Les observateurs **ne s'assoieront que** dans la section des observateurs. Chaque délégué est prié d'arriver avant le début de la séance et d'être vêtu de manière convenable.

## 7. Participation des délégués

Pour avoir des délégués siégeant à l'Assemblée, les paroisses doivent avoir rencontré toutes leurs obligations financières à l'endroit de l'Archidiocèse du Canada et avoir remplis tous les formulaires d'inscription requis par le Comité d'organisation. De plus, lors de votre arrivée pour l'Assemblée, vous devez vous inscrire, afin de vérifier que votre lettre de créance est en ordre et vous recevrez alors un insigne à code couleur (à porter tout au long de la durée de l'Assemblée), ainsi que des tickets repas.

## 8. Repas

Après la Divine Liturgie, un brunch sera servi à tous les délégués et observateurs inscrits dans la salle Beau Rivage A. L'inscription à l'Assemblée se poursuivra durant le brunch. Tous les repas ne seront servis qu'à ceux qui présentent les tickets repas reçus lors de l'inscription. Ceci permettra d'assurer que tous les frais ont été couverts.

Dans la soirée du 2 octobre 2014, un souper festif, dont le coût est inclus dans les frais d'inscription, sera servi à l'hôtel.

Tous les autres repas peuvent être achetés à l'hôtel ou dans d'autres restaurants.

## 9. Informations concernant l'hôtel

Le lieu où se tiendra l'Assemblée archidiocésaine 2014 est :

Le DoubleTree by Hilton Gatineau-Ottawa  
170, Chemin Aylmer  
Gatineau, Québec, J9H 7L3  
Téléphone : 1.800.807.1088  
Site Web : [http://www.hiltonhotels.com/fr\\_FR/doubletree-by-hilton/](http://www.hiltonhotels.com/fr_FR/doubletree-by-hilton/)

Pour obtenir le tarif de groupe spécial, veuillez faire vos réservations d'ici le **5 septembre 2014** et observer la marche à suivre ci-contre :

- 1 Veuillez communiquer par téléphone, télécopieur ou courriel avec l'Hôtel DoubleTree Gatineau-Ottawa tel qu'indiqué ci-dessous :
  - Ligne directe 819-778-0000
  - Ligne sans frais 800-807-1088
  - Télécopieur 819-777-2518
  - Courriel [reception@doubletreegatineau.com](mailto:reception@doubletreegatineau.com)
- 2 Mentionnez l'un ou l'autre des items ci-contre pour obtenir le tarif spécial :
  - **le nom de l'événement - Assemblée archidiocésaine 2014 ou**
  - **le numéro de réservation : #52450.**
- 3 Au moment où vous la faites, la réservation doit être garantie. Vous devez donner un numéro de carte de crédit pour la chambre de la première nuit et les taxes. Si la réservation n'est annulée que dans les trois jours précédant l'arrivée, le montant du tarif de la chambre pour une nuit et les taxes seront portés à votre carte de crédit.

## 10. Après l'Assemblée

En tant que délégué(e) à l'Assemblée archidiocésaine 2014, vous représentez votre paroisse qui est une composante à part entière de l'Archidiocèse du Canada et vous apportez le reflet du témoignage et de la vie de votre paroisse, de son service et de sa vision de l'avenir. À l'inverse, vous représentez également l'Archidiocèse du Canada auprès de votre paroisse. Votre double rôle est extrêmement important car la plupart

des autres membres de votre paroisse n'auront jamais l'occasion de présenter un témoignage et de participer à une Assemblée au travail.

Après l'Assemblée, vous avez la responsabilité et le devoir d'organiser une réunion avec les membres de votre paroisse, afin de leur faire un compte rendu de l'Assemblée. Assurez-vous que les paroissiens comprennent en quoi les décisions conciliaires de l'Assemblée auront une incidence sur la vie spirituelle de la paroisse et sur l'administration de ses ressources.

### **11. Questions et préoccupations**

Toute question ou préoccupation au sujet de l'Assemblée peut être portée à l'attention du Comité d'organisation.



## ASSEMBLÉE ARCHIDIOCÉSAIN 2014

*« Je suis le bon berger; je connais mes brebis, et elles me connaissent, comme le Père me connaît et comme je connais le Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cette bergerie; celles-là, il faut que je les amène; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau, un seul berger. »*

### ORDRE DU JOUR

#### Réunion du Conseil archidiocésain

**Mercredi, 1<sup>er</sup> octobre 2014**

*8 h 00 Déjeuner*

*9 h 00 Molében*

*10 h 00*

1. Appel à l'ordre
  - 1.1. Appel nominal et regrets
  - 1.2. Nomination d'un(e) coprésident(e) et d'un(e) secrétaire
2. Procès-verbal de la réunion précédente
3. Mesures (en pièce jointe)
4. Approbation/Ajout de/à l'ordre du jour
5. Allocutions et Rapports
  - 5.1. Locum Tenens de l'Archidiocèse du Canada - Métropolitain Tikhon (MOLLARD)
  - 5.2. Administrateur de l'Archidiocèse - Évêque IRÉNÉE (ROCHON)
  - 5.3. Chancelier - Archiprêtre ANATOLIY MELNYK
  - 5.4. Secrétaire - Protodiacre NAZARI POLATAIKO
  - 5.5. Rapport du trésorier - NIKITA LOPOUKHINE
6. Rapports des doyens régionaux
  - 6.1 Doyen du Québec et des Maritimes (écrit)
  - 6.2 Doyen de l'Ontario (écrit)
  - 6.3 Doyen du Manitoba/Saskatchewan (écrit)
  - 6.4 Doyen de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest (écrit)
  - 6.5 Doyen de la Colombie-Britannique et du Yukon (écrit)

*13 h 00 Dîner*

*14 h 00*

7. Rapports des comités et institutions archidiocésains
  - 7.1 Comité juridique (Matthew Estabrooks)

- 7.2 Comité de l'enseignement théologique (Protodiacre Nazari Polataiko)
- 7.3 Comité du développement économique & des investissements (Diacre Justin Mitchell)
- 7.4 Comité des Règlements administratifs- (Matthew Estabrooks, M. David Grier)
- 7.5 Comité de l'éducation chrétienne & de la jeunesse
- 7.6 Comité des communications - (Lecteur Valentin Lossev)
- 7.7 Comité des levées de fonds - (Père Andrew Applegate & D<sup>r</sup> John Hadjinicolaou)
- 7.8 Comité des ressources humaines - (Mme Barbara North)
- 7.9 Comité de la Mission & du développement des Missions (Père Matthew Francis, écrit)
- 7.10 Comité de la gestion immobilière - Gregory Rychlo
- 7.11 CÉVA (Protodiacre Nazari Polataiko)
- 7.12 Informations et proposition concernant le Messenger orthodoxe canadien (Sous-diacre Matthew Zacharias, Mark Josefson)
- 7.13 Conseil métropolitain (Diacre Justin Mitchell)
- 7.14 IAST (Père Gregory Scratch)
- 7.15 Institut Saint-Arseny (Père Anthony Estabrooks, écrit)
- 7.16 Rapport du CCÉ (Père Cyprian Hutcheon, écrit)
- 7.17 Webmestre (Père Geoffrey Ready, écrit)

**16 h 00 Pause-café**

**16 h 30**

- 8. Discussion et définition des objectifs de travail du prochain mandat des comités et institutions.
  - 8.1 Comité juridique
  - 8.2 Comité de l'enseignement théologique
  - 8.3 Comité du développement économique & des investissements
  - 8.4 Comité de l'éducation chrétienne & de la jeunesse
  - 8.5 Comité des communications
  - 8.6 Comité des levées de fonds
  - 8.7 Comité des ressources humaines
  - 8.8 Comité de la Mission & du développement des Missions
  - 8.9 Comité de la gestion immobilière
  - 8.10 Informations et proposition concernant le Messenger orthodoxe canadien
  - 8.11 IAST
  - 8.12 Webmestre

**18 h 00 Souper**

**19 h 00-22 h 00**

- 9. Recommandations et résolutions suite à la discussion
- 10. Résolution pour l'Assemblée archidiocésaine 2014
  - 
  -
- 11. Date de la prochaine réunion
- 12. Prière de clôture

## **Assemblée archidiocésaine**



## **JEUDI, 2 OCTOBRE 2014**

9 h 00 **Divine Liturgie avec hiérarque et Molében d'ouverture**

11 h 00 Brunch

11 h 00-12 h 00 **Inscription**

13 h 00 **PREMIÈRE Plénière** : Ouverture, nominations et rapports

Appel à l'ordre

1. Mot de bienvenue du comité local
2. Nomination du (de la)/ des :
  - Vice-président membre du clergé
  - Vice-président(e) laïque
  - Secrétaires rapporteurs (2)
  - Scrutateurs (3)
  - Comité d'accréditation
  - Comité de nomination
  - Comité de résolution

14 h 30 Pause-café

15 h 00 **DEUXIÈME Plénière**

3. Allocutions par les hiérarques et l'administration centrale de l'ÉOA : le Métropolitite Tikhon, Mgr Irénée et le Père John Jillions, chancelier de l'ÉOA
4. Nomination de Mgr Irénée et présentation de la résolution en vue du vote : Comité de nomination, Conseil archidiocésain et Comité de résolution
5. Régie interne quant au processus de vote : Vice-président(e)
6. Vote sur la résolution
7. Acatliste à Tous les Saints d'Amérique du Nord
8. Annonce des résultats du vote : Vice-président(e)

16 h 30 Annonces et régie interne

16 h 45 Discussion en plénière : Priorités archidiocésaines : un(e) délégué(e) par paroisse présentera oralement (et par écrit) un bref paragraphe (3 phrases) quant à la principale attente des paroissiens concernant le futur développement de l'Archidiocèse du Canada.

18 h 00 **MOLÉBEN DE CLÔTURE**

19 h 00 **Souper festif**

## Synaxe des membres du clergé

**VENDREDI, 3 OCTOBRE 2014**

9 h 00 Divine Liturgie avec hiérarque

11 h 00 Brunch

*À NOTER : Les participants à cette Synaxe se verront créditer 7 des 20 heures annuelles obligatoires du Programme de formation continue.*

12 h 00 CONFÉRENCIER: Sa Béatitudo Tikhon, Archevêque de Washington, Métropolitain de toute l'Amérique et du Canada, Locum Tenens de l'Archidiocèse du Canada, « L'œuvre apostolique de l'Église »

13 h 00 Pause-café

13 h 30 Conversation avec le métropolitain Tikhon et Mgr Irénée

16 h 45 Annonces et régie interne

17 h 00 **MOLÉBEN DE CLÔTURE**